



## **Résolution de l'assemblée générale du personnel de Pré-de-Vert du 27 mars 2023**

**A la présidente du Conseil d'Etat, Mme Luisier  
A la cheffe du Département des finances et de l'agriculture, Mme Dittli  
Au chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, M.  
Borloz  
Au chef du département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité,  
M. Venizelos  
A la cheffe du département de la santé et de l'action sociale, Mme Ruiz  
A la cheffe du département de la culture, des infrastructures et des ressources  
humaines, Mme Gorrite**

L'assemblée du personnel de l'institution de Pré-de-Vert, Fondation Claudi Russell-Eynard, s'est réunie en date du 27 mars 2023.

Il ont débattu des éléments suivants:

- L'augmentation du coût de la vie se fait ressentir mois après mois et ceci depuis plus d'une année.
- Les annuités ou les prestations supplémentaires ne sont pas des moyens pour répondre à l'inflation.
- Les primes prévues pour 2024, alors que nous subissons les augmentations du coût de la vie actuellement et depuis 2022, ne garantissent pas à court, moyen et long terme le pouvoir d'achat des salarié.e.s.

Afin de garantir :

- Un pouvoir d'achat correct pour tou.te.s les salarié.e.s
- Une reconnaissance juste des différentes professions en garantissant un salaire adapté.

**L'assemblée générale demande au Conseil d'Etat:**

- 1. D'inscrire le principe de pleine indexation comme seul capable de répondre de manière adéquate à court, moyen et long terme au problème d'inflation.**
- 2. De faire des propositions financières adaptées afin de répondre au problème de pouvoir d'achat en 2023.**

L'assemblée générale de l'institution de Pré-de-Vert, Fondation Claudi Russell-Eynard, vote à l'unanimité cette résolution et de participer à la mobilisation de la fonction publique du 28 mars 2023 et de poursuivre cette mobilisation par de nouvelles journées d'actions.

*Rolle, le 27 mars 2023*

Copie: Avenir social, SSP, SUD, Conseil de Fondation Claudi Russell-Eynard, AVOP